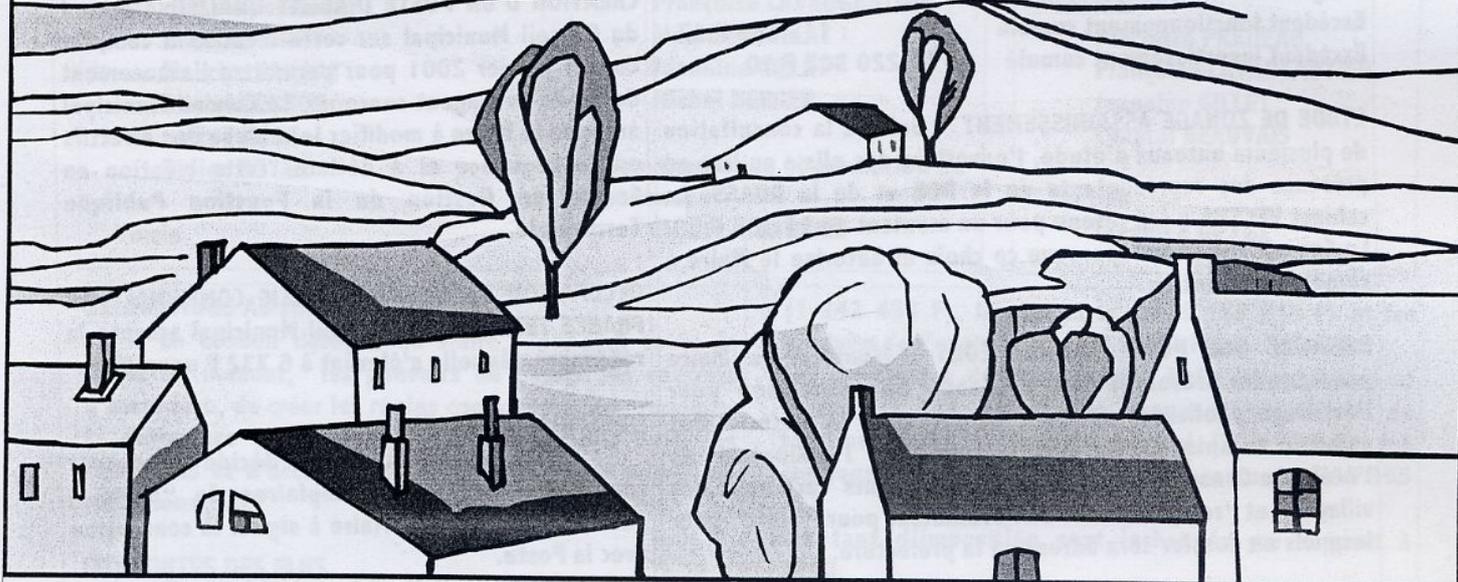


# LA GAZETTE DE NAILLAT

AVRIL 2001 N°45



## Le mot du Maire

Voici la nouvelle édition de la gazette marquant la mise en place du nouveau conseil municipal, qui pour six ans aura la lourde responsabilité de conduire les affaires de la commune.

Au nom de tous les conseillers, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Soyez assurés, que comme pour les six années passées, l'intérêt communal est le seul objectif de cette nouvelle équipe qui m'a fait l'honneur de me demander de la conduire.

L'esprit de continuité et de modernité guidant ma démarche civique ne me fait pas oublier de rendre hommage aux conseillers sortants qui m'ont consciencieusement assisté.

Notre objectif principal reste le développement socio-économique et démographique: souhaitons que les cigognes continuent de survoler Naillat!

Nous sommes heureux de voir des jeunes s'installer tant dans le bourg que dans nos villages, restaurant ou construisant de nouvelles demeures.

Ceci ne peut que nous encourager dans notre volonté d'aménagement général.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

Le 26 décembre 2000 : Thomas MAGLOIRE, Azat.

Le 31 décembre 2000 : Laura PLUVIAUD, Grosbost.

Le 02 janvier 2001 : Charlotte CHEMOUIL, les Fougères.

Le 11 janvier 2001 : Tom BARRET, le Grand Bougoueix.

Le 1er février 2001 : Léa DIJON, la Bastide.

Le 15 février 2001 : Baptiste AUGONNET, Grosbost.

Le 20 avril 2001 : Romain CHAMPION, le Bourg.

*Nos félicitations aux heureux parents.*

### MARIAGE :

Le 31 mars 2001 : BENMEHDI Férid et MONY Tatiana, le Bourg.

*Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.*

### DECES :

Le 23 janvier 2001 : Marie DUBOIS, les Villettes.

Le 22 avril 2001 : Serge PERGAUD, les Villettes.

*Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.*

## CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 27 février 2001

**COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTES DE GESTION 2000 :**  
Adopté à l'unanimité.

Budget principal :

Excédent fonctionnement cumulé : 1 109 285 F,80

Déficit investissement cumulé : 557 205 F,53

Budget eau et assainissement :

Excédent fonctionnement cumulé : 118 689 F,17

Excédent investissement cumulé : 220 302 F,10

**ETUDE DE ZONAGE ASSAINISSEMENT :** Suite à la consultation de plusieurs bureaux d'étude, l'ouverture des plis a eu lieu en présence des représentants de la DDE et de la DDASS. Le cabinet VECTRA a été retenu pour un montant de 36 238 F,80. Le Conseil Municipal approuve ce choix et autorise le Maire à signer la convention.

**DEMANDE DGE POUR L'ANNEE 2001 :** Monsieur le Maire propose de présenter une demande de subvention pour l'éclairage public des villages, un abri pour le matériel des services techniques, le remplacement de l'ordinateur de l'école. Le Conseil Municipal retient les projets "éclairage des villages" et "remplacement de l'ordinateur pour l'école" pour lesquels un dossier sera adressé à la préfecture.

**BOULANGERIE :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une esquisse architecturale dont le montant estimatif s'élève à 2 565 420 F,00 (local commercial, atelier et logement). Il propose par ailleurs un plan de financement étudié avec les services de la Chambre des Métiers. Le Conseil Municipal souhaite l'étude d'un projet de 1 500 000 F correspondant à la partie boulangerie et décide de déposer les demandes de subventions.

**CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE :** Trois chemins, Lavaugautier au Grand chemin (809 m), la Salesse (247 m) et Azat au RD 44 (1565 m) ayant été récemment goudronnés il y a lieu de procéder à leur classement. Une enquête publique préalable aura lieu.

**CREATION D'UN POSTE D'AGENT QUALIFIE :** Accord du Conseil Municipal sur cette création à compter du 1er janvier 2001 pour permettre l'avancement de grade de l'agent concerné. Le Conseil Municipal autorise le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence et à déclarer cette création au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR FRANCE TELECOM :** Le Conseil Municipal accepte la redevance annuelle s'élevant à 6 732 F pour 2001.

**QUESTIONS DIVERSES :**

\* Le Conseil Municipal décide de passer commande de 3000 exemplaires de "prêts à poster" et autorise le Maire à signer la convention avec la Poste.

\* Le Conseil Municipal décide de demander les subventions pour l'achat d'une urne et d'isolaires rendu nécessaire pour les élections simultanées municipales et cantonales.

\* Le Conseil Municipal décide de faire procéder à la pose d'un câble électrique à l'église afin d'éviter l'élagage du chêne et accepte le devis EDF s'élevant à 5 117 F,65. ( Ces travaux seront réglés par le syndicat d'électrification.)

Séance du 24 mars 2001

### ELECTION du Maire et des Adjoints

Ont été élus au premier tour de scrutin:

Maire, Alain Navarre - Premier Adjoint, René Jeannot - Deuxième Adjoint, Jeannine Gillet  
Troisième Adjoint, Maurice Caillat - Quatrième Adjoint, Jacky Penot.

#### ELECTION DES DELEGUES le 6 Avril

Délégués au SIVOM de Dun-le-Palestel  
Claude GILLET, titulaire  
René JEANNOT, suppléant  
Didier BOYER, titulaire  
Maurice  
CAILLAT, suppléant

Délégués au S.I.E.R.S.  
Jeannine GILLET, titulaire et Jean-François  
LARAUD, suppléant  
Jacky PENOT, titulaire  
Michel BERGER, suppléant

Délégués au syndicat d'électrification de St Vaury  
Michel TIXIER et René JEANNOT

Délégués au syndicat de transport et de gestion du collège  
Pierrette PRADEAU  
Françoise LAVAUGAUTIER et Jeannine GILLET

Délégués au SIASEBRE  
Daniel PEYROT et Michel BERGER

Délégués à l'école et à la cantine de Naillat  
Jeannine GILLET et René JEANNOT

Charte du Pays Dunois  
Françoise LAVAUGAUTIER, représentante au Conseil  
d'administration  
Alain NAVARRE, Pierrette PRADEAU, Jeannine GILLET,  
délégués titulaires à l'assemblée générale.  
Daniel PEYROT, Claude DUNET, Didier BOYER, délégués  
suppléants à l'assemblée générale

C.N.A.S.  
Pierrette PRADEAU

Bibliothèque  
Chantal BEAUBAIS, titulaire  
Jeannine GILLET, suppléante

## FORMATION DES COMMISSIONS

### Finances

Jeannine GILLET  
René JEANNOT  
Jean-François LARAUD  
Pierrette PRADEAU  
Françoise LAVAUGAUTIER

### Eaux, assainissement

René JEANNOT  
Maurice CAILLAT  
Daniel PEYROT  
Jacky PENOT  
Didier BOYER

### Voirie

Claude GILLET  
Claude DUNET  
Maurice CAILLAT  
Daniel PEYROT  
Jean-François LARAUD

### Bâtiments

Jacky PENOT  
Michel TIXIER  
Françoise LAVAUGAUTIER  
Maurice CAILLAT  
Jeannine GILLET  
Michel BERGER

### Communication et promotion de la commune

Chantal BEAUVAIS

Jean-François LARAUD  
Jeannine GILLET  
René JEANNOT

### Sports, culture, loisirs et environnement

Michel BERGER  
Jean-François LARAUD  
Pierrette PRADEAU

### C.C.A.S.

Pierrette PRADEAU  
Françoise LAVAUGAUTIER  
Jeannine GILLET  
Chantal BEAUVAIS

### Cantine

Jeannine GILLET

## DELEGATIONS AU MAIRE

Le Conseil délègue au Maire, pendant toute la durée du mandat, les pouvoirs de passer les contrats d'assurance, de créer les régies comptables, de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières et d'accepter les dons et legs non grevés de conditions.

## INDEMNITES DES ELUS

Le conseil accepte de voter l'indemnité du Maire à raison de 80% du taux maximum, celle du 1er et du 2ème adjoint au taux maximum et celle du 3ème et du 4ème adjoint à raison de 50% du montant maximum.

## QUESTIONS DIVERSES

Suite à la demande du président de l'association Vert et Bleu, il est décidé d'insérer un article émanant de cette association dans la gazette suivant les disponibilités.

Séance du 13 avril 2001

### AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2000 :

Compte tenu des résultats cumulés, il est décidé d'affecter :

Commune : 667 014 F.73 pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement et 442 271 F.07 en reprise d'excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2001.

Eau et assainissement : 118 689 F.17 en reprise d'excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2001.

### BUDGET PRIMITIF :

Commune : Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement (résultat 2000 inclus) s'élèvent à 3 069 770 F. La part affectée aux dépenses étant de 2 285 915 F, une somme de

783 855 F peut être dégagée pour l'investissement.

Les principales recettes de fonctionnement sont : les dotations de l'état et subventions

(1 242 434 F), Impôts et taxes (1 188 815 F) et les produits de l'exploitation (159 962 F).

Les principales dépenses sont : frais de personnel et charges (1 144 900 F), les charges d'entretien et de fonctionnement à caractère général (704 450 F), les contingents, participation et gestion courante (395 565 F).

Les taux d'imposition sont inchangés par rapport à 2000.

Eau et assainissement : Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement (résultat 2000 inclus) s'élèvent à 553 346 F. La part affectée aux dépenses est également de 423 346 F, une somme de 130 000 F peut être dégagée pour l'investissement.

La principale recette de fonctionnement est : redevances et vente d'eau (376 000 F).

Les principales dépenses sont : amortissement (122 312 F), charges d'entretien (50 000 F) et fournitures (principalement électricité) (78 000 F).

### PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS POUR 2001 : Protection des captages pour

601 600 F (subventions de 267 500 F), réseau d'eau pour 616 446 F (subventions 187 298 F), éclairage des villages 501 000 F (subvention de 131 400 F), acquisition de matériel (ordinateur pour école 12 310 F et étagères pour BCD 5 000 F, scanner, modem pour mairie 3 000 F et outillage pour service technique) pour un montant total de 30 310 F, bâtiments pour 200 000 F (réparation d'un appartement et de la toiture de l'église), travaux de voirie pour 400 000 F (dont subvention 99 423 F), boulangerie pour 1 980 000 F (dont subvention 503 500 F), agrandissement terrain de foot et réfection du terrain de tennis pour 104 000 F.

### CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT :

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour le contingent d'aide sociale avec le Département. (versement et remboursement d'une année de contingent sur 10 ans)

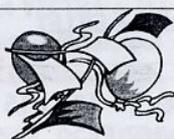
## INFORMATIONS

### Service National :

Les filles et les garçons nés en avril, mai, juin 1985 doivent se faire recenser à la mairie et dès l'âge de 16 ans.

### Ramassage des objets métalliques encombrants :

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie. Une collecte sera organisée à compter du 12 juin 2001. Il est rappelé que le dépôt de tels objets dans la nature est formellement interdit. Veuillez avoir l'amabilité de regrouper les objets à enlever dans un endroit accessible.



## ASSOCIATIONS



### Et Oui, Le Revoilà !!!

Le COMITE des FETES de Naillat a repris ses fonctions, depuis l'assemblée générale du 20 Avril 2001.

Le nouveau bureau est le suivant :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - <u>Présidents d'honneur :</u> | <b>DERON Jean</b><br><b>NAVARRE Alain</b> |
| - <u>Présidente :</u>           | <b>PEYROT Laetitia - Azat</b>             |
| - <u>Vice Président :</u>       | <b>BOYER Didier - Praneuf</b>             |
| - <u>Trésorière :</u>           | <b>LARAUD Chantal - Le</b>                |

#### Bourg

- |                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| - <u>Trésorière Adjointe :</u> | <b>PORCHER Nicole - Les</b>  |
| <b>Villettes</b>               |                              |
| - <u>Secrétaire :</u>          | <b>PEYROT Josiane - Azat</b> |
| - <u>Secrétaire Adjointe :</u> | <b>BEAUVAIS Chantal - Le</b> |

#### Bourg

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| - <u>Commissaires aux comptes :</u> | <b>POIRIER Gérard</b><br><b>PERGAUD Didier</b> |
|-------------------------------------|--|

Si vous voulez faire partie des membres du Comité, ou contribuer à la préparation des fêtes organisées, il vous suffit de contacter l'une de ces personnes.

Bien sûr, comme auparavant, le Comité des Fêtes organisera la fête nationale annuelle du 14 Juillet.

Surtout n'oubliez pas, Venez nombreux pour faire la fête!!

### CLUB DES AÎNÉS

Les adhérents du club ont commencé l'an 2001 par leur assemblée générale le 14 janvier. Deux membres du bureau ont été élus; Mr Eugène Betoux, Président, Mr Jean Dhéron, Trésorier.

Calendrier du trimestre

Dimanche 6 mai: Thé dansant avec l'orchestre "TOURBILLON MUSETTE".  
Dimanche 20 mai: Repas pour la fête des mères au restaurant "Chez Nicole" à Naillat.  
Le voyage de trois jours au pays Basque, est prévu les 14-15- et 16 juin prochain. Les personnes intéressées ( même les non-adhérents au club), peuvent dès maintenant se procurer le programme détaillé chez la secrétaire du club.



### LE SAVIEZ-VOUS ? - SI NAILLAT M'ÉTAIT CONTÉ.

Deux nouvelles rubriques que nous vous présenterons dans les futures gazettes. Elles nous emmèneront à la découverte de notre commune, de son patrimoine, de son histoire, mais également à la rencontre des personnes qui voudront bien nous confier leurs anecdotes.